

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETTIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Etranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Etranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.20 0.30
Réclame 0.40

Pour renseignements et devis s'adre. à „L'administration du Journal“ Sion

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois
année 6 mois 3 mois
Valais et Suisse 6.50 3.25 2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine) 12.— 6.50 4.—
Envoi par ancré 15.— 7.50 4.40

Avant de partir en vacances, mettez en sûreté vos papiers, vos bijoux, vos valeurs

La Banque Cantonale du Valais

garantie par l'Etat, possède des installations offrant toute sécurité.



ASPASIA
PRODUIT SUISSE

Pour éviter la chute des cheveux et la calvitie, lavez-vous la tête chaque semaine avec le Shampoing „ASPASIA“ aux œufs, camomilles, violettes ou au gouïron.
ASPASIA S. A. savonnerie et parfumerie, Winterthour.

PLUS DE MAUX DE DENTS

Première invention après 6 ans d'études.
Très facile à s'en servir et guérison immédiate.

Dose pour au moins 20 cas, fr. 1.50

Expédition contre remboursements. Indiquer le journal.

OFFICE REPRESENTATION, MAGLIASO, TESSIM

Transpiration des pieds et tous ses inconvénients, mauvaises odeurs, pieds sensibles ou écorchés, transpirations corporelles, loup, sous-bras, etc., sont supprimés par le **Globe-Trotter**, sans danger, ne supprime pas la transpiration.
Le flacon 1 fr. 75, pharmacies drogueries, coiffeurs et chez L. Stoutz, fabricant, Lausanne.

Plus de varices

si vous employez le „Varican ODOT“
Pommade et granulé pour usage interne.

Guérison assurée.
N.-B. En cas de varices non couvertes et non douloureuses, n'employer que le „Varican granulé“. Grande Pharmacie Pépinet, Lausanne et toutes pharmacies.

Fabri Fourneaux Suisse
Offre les meilleurs POELES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Saujanne
4 Place de la Riponne

ROYAL
THÉ de Ceylan
Mélange anglais est sans doute le meilleur
Demandez-le dans les bons magasins
William Esterhaus à Clarens (Vaud)
Solel concessionnaire pr la Suisse et la Haute-Savoie
MAISON SUISSE

La Beauté
du teint de la jeunesse et d'un visage frais et velouté se maintient par l'emploi journalier du vrai
Savon au Lait de Lis Rergmann
(Marque: Deux mineurs)
Bien appréciée par les Dames est
La Crème au Lait de Lis „DADA“
En vente à 1.20 et la pièce.
Pharm. Henri Allet Sion
„ G. Faust „
„ V. Pitteloud „
„ G. De Quay „
„ Const. de Torrent „
„ Xavier Zimmermann „
Coiffeuse: M. Joseph Erne „
„ C. Ebener-Prasserens „
Coiffeur: Ch. Genter „
„ E. Farter „
„ J. Raichenberger „
„ M. Martin Ebner „ Saxon
Coiffeur Ch. Siebenthal St-Maurice
Pharm. Maurice Allet Sierre
Coiffeur Alois Heim
Pharm. Ed. Buriot Visp

CHARCUTERIE FUMÉE
Lard maigre 5.50
Saucisson de Payerne 5.80
Jambons de derrière à l'os, 4-8 kg. le kg. 5.70
Grasse, pur porc, fondue, au prix du jour. Expédition contre remboursements, jusqu'à épuisement du stock, par **Alimentation générale**, case 6882, Servette, Genève.

Chéparine

Logement à louer

3 à 4 chambres, cuisine, cave, et galets, eau, gaz, électricité. S'adr. chez M. DEFABIANI Clément, Planta, Sion.

Jeune fille

de 16-18 ans, active, de bon caractère, aimant les enfants est demandée tout de suite pour aider dans un ménage de campagne.
Gage à convenir.
S'adresser à J. BORLOZ-GUILLARD, AIGLE.

Jeune garçon

15 ans environ, est demandé pour courses pour la saison d'été.
Buffet de la gare, Sion.

On demande

un homme de peine, sérieux et actif, très honnête.
Inutile de se présenter sans bonnes recommandations.
C. Bernheim Ville de Paris, Sion.

PROVISIONS DE BOUCHE pour les vacances

Café, thé, chocolat, cacao, biscuits, bonbons, confitures, conserves de toute espèce, pâtes alimentaires, articles pour potages, etc.

MERCURE

POUR LA FRANCE

On cherche

Entreprises de maçonnerie Béton armé.
disposant de fortes équipes d'ouvriers pour travail à façon.
Conditions avantageuses
S'adresser tout de suite à M. M. Michon, Agent technique. Représentant de la Société des Grands Travaux de Marseille,
de la Société des Grands Travaux en Béton armé,
de la Société d'Entreprises Générales à Paris
Hôtel de la Paix, Lausanne

On demande pr France

Départements du Cher, Calvados, Eure, Isère,

ouvriers du

BATIMENT

Mancuvres, maçons, cimentiers, bétonneurs, ferrailleurs, boiseurs, charpentiers, serruriers. Conditions avantageuses
Travail assuré
S'adresser tout de suite à M. Michon, Agent technique Représentant de la Société des Grands Travaux de Marseille, de la Société des grands Travaux en Béton armé, de la Société d'Entreprises Générales, à Paris.
Hôtel de la Paix, Lausanne

Le soussigné est toujours acheteur de

pommes de terre

Etienne EXQUIS, négt. SION

OUVRIERS

Mineurs et manœuvres trouvent emploi.
Bon salaire. Logement convenable fourni aux ouvriers célibataires ou mariés.
S'adresser:
Société d'antracite Suisse, Sion

Teinturerie moderne

LAVAGE CHIMIQUE de tous vêtements
TEINTURE dans les nuances les plus modernes.
LAVAGE ET TEINTURE des gants, boas, plumes, etc.
LAVAGE DES COUVERTURES de laine, flanelles, rideaux.
STOPPAGE et RETISSAGE et SPECIALITE de GLACAGE à neuf des faux-cols et manchettes. • Noir de luxe pour deuil.

ROUBERTY-BOGHI Avenue de la Gare, Sierr
Expédition dans toute la Suisse. — Emballage soigné.

APPAREILS ORTHOPÉDIQUES BANDAGES CEINTURES

Spécialistes dans ce domaine, nous tenons non courants, mais nous exécutons sur commande seulement un grand choix en tous les articles de n'importe quel appareil. Notre grande expérience vous garantit un travail parfait.
Yeux artificiels
Membres artificiels Béquilles de tous genres Cannes
Appareils et Machines Orthopédiques
Corsets contre la déviation de la colonne vertébrale
Redresseurs
Ceintures abdominales, Bandages herniaires
Ceintures ventrières, Bandages ombilicaux
Ceintures hygiéniques Bandages pour le rein flottant
Notre service de vente est confié à un personnel hommes et femmes très expérimentés, volontiers disposés à donner des conseils experts et de toute discrétion.
M. SCHAEERER S. A. LAUSANNE
9, rue Haldimand Téléphone 672
Berne, Bärenplatz, 6
GENEVE, 5, rue du Commerce

Une gorgée de Sano

— l'excellente boisson si saine — est le meilleur désaltérant. Préparation très simple, avec addition de saccharine. Coût du litre env. 12 cts.
Les substances „SANO“ se vendent dans les drogueries, épiceries ou sociétés de consom. Ou on s'adresse au seul fabricant: **MAX GEHRING, Kilchberg près Zurich.**

Fabrique: Téléphone 85 Magasins: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES REICHENBACH FRES
S. A., SION
Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
Devis sur demande Vente par acomptes

LA SUISSE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS
LAUSANNE Fondée en 1838
Renseignements sans frais par **ALBERT ROULET** Agent général Sion
Assurances sur la Vie avec ou sans participation aux bénéfices
Assurances combinées vie et accidents
Assurances individuelles contre les accidents
Assurances de responsabilité civile vis-à-vis de tierces personnes
Rentes viagères

J'OFFRE

sans engagement, pour consommation personnelle en Suisse, aussi longtemps que le gouvernement en permettra l'expédition:

Huile comestible	fr. 6.—	le litre
Huile d'olive	» 7.50	
Prima graisse à cuisiner marque A. Z.	» 5.50	le kilo
Graisse de coco	» 5.50	
Pâtes tessinoises	» 1.22	
Pâtes tessinoises supérieures	» 1.28	
Lard de poitrine salé, d'Amérique	» 4.20	
Lard de poitrine fumé, du pays	» 6.50	
Amandes en boîtes	» 3.50	
Noix	» 1.70	
Prima flocons d'avoine	» 1.40	
Savon mou blanc en baquets de 50 kilos 90.—		

A. F. ZULLIG, LUGANO-PARADISO

Widmann & Cie
FABRIQUE DE MEUBLES
(près de l'église protest.) SION (près de l'église protest.)
Ameublements complets d'hôtels, pensions, villas restaurants, etc.
Grand choix de mobilier de chambre à coucher salon, chambre à manger.
Glaces, tapis, rideaux, chaises de Vienne outil, crin animal et végétal.
Marchandise de choix Prix avantageux

COMMERCE DE VINS

F. DELADÉY
Avenue du Midi — SION — Téléphone N 123
Viennent d'arriver bons vins rouge et blanc d'Italie garantis premier choix et pur jus de raisins frais.
Livrable par fûts de n'importe quelle quantité.
Conditions avantageuses suivant l'importance du marché
ECHANTILLONS GRATIS ET FRANCO
VERMOUTH MARTINI & ROSSI TURIN
GRANDE MARQUE
Malgré la hausse générale, vente encore à l'ancien prix. Fût scellé d'origine, à partir de 40 litres

Etiquettes de Vins
Grand choix d'étiquettes en tous genres pour vins et liqueurs. Prix modérés à l'Imprimerie Gessler, Sion.

Les Pectorines sont d'une efficacité reconnue contre la TOUX
RHUMES BRONCHITES ENROUEMENTS
Inventées par le Dr J. J. BULLI à Hagny (60 Ans de Succès) La Boite 0.80 fr. et 1.20
TOUTES PHARMACIES

On demande

un garçon de cuisine pour hôtel. Gages 70 francs par mois. Adr. offres JULES ANTILLE cuisinier, Sion.

Coffres-Forts VULCAIN

garantis avec enveloppes extérieures coudees d'une seule pièce sans joints; serrures perfectionnées avec combinaisons pr banques, commerçants, administrations, etc. Demandez catalogue avec prix. H. SALVISBERG Genève 8 rue des Voisins. Tél. 20-20
MALADIES DE LA PEAU et des VOIES URINAIRES
Docteur J. A. Thomas reçoit tous les jours de 11/2 à 3 h., sauf le mardi et le samedi.
Mardi et samedi de 10 à 12 h.
24, rue de Candolle, téléphone 63.40, Genève.

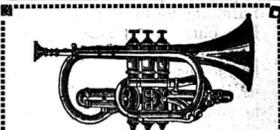
MONTRES



Achez vos montres directement au fabricant pour être sûr d'avoir la meilleure qualité aux prix les plus bas!
Demandez de suite le catalogue gratuit pour montres bracelets modernes avec conditions spécialement avantageuses à
FABRIQUE „LA DUCHESSE“
Rue du Parc, 8
LA CHAUX-DE-FONDS

LA DUCHESSE

Rue du Parc, 8 LA CHAUX-DE-FONDS



INSTRUMENTS DE MUSIQUE

MUSIQUE
EN TOUTS GENRES
CHOIX UNIQUE. GARANTIE
VENTE A TERME
DEMANDEZ LE CATALOGUE
Hug & Cie
BALE 20
— MAISON FONDÉE EN 1807 —

métaux précieux

sont vendus le plus avantageusement à une fabrique qui est à toujours besoin pour les façonner. Pour platine, or, argent dents artificielles et dentiers je paie les plus hauts prix du jour.
D. STEINLAUF, ZURICH, établissement de départ de l'or et de l'argent
A présent: Neue Beckenhofstr. 33
Acheteur, fondeur et essayeur autorisé par la confédération
Prière d'adresser les envois au dépt. F. 1

Elixir antibacillaire

Prescrit avec succès dans les Sanatoriums, par les médecins spécialistes pour les affections des voies respiratoires.
GUERIT: toux rebelle, bronchite même chronique, rhumes aigüés, catarrhes, influenza.
Le flacon fr. 3,50, les six, 20 fr., franco.
Seul dépositaire pour la Suisse: **PHARMACIE INTERNATIONALE**
MONTANA-VERMALIA
Laboratoire d'analyses chimiques et bactériologiques.

Les événements

Le communiqué russe du 4 juillet ne signale pas de nouvelle progression de l'offensive en Galicie; il se borne à récapituler les prises des premiers jours de bataille en disant que selon un compte préalable, 18000 soldats et 300 officiers ont été capturés, ainsi que 29 canons et 33 mitrailleuses.

Les Austro-Allemands ont dû amener en hâte des renforts sur le point menacé qui est d'une grande importance stratégique, comme le constate le critique militaire des « Débats » qui écrit:

« Qu'est-ce que cette position de Brzezany, sur laquelle l'effort des Russes se porte de nouveau aujourd'hui? C'est tout simplement la tête d'une voie ferrée, qui conduit à Lemberg par le sud-est. C'est de plus une articulation de routes telle qu'il faut nécessairement passer par elle si l'on veut aller de gauche à la droite de l'armée Bothmer, de Zaborow à la Narajowka. On peut dire que Brzezany pris, cette armée serait réellement coupée, n'ayant plus de moyen de communication entre ses tronçons que par un très long détour à l'arrière. »

La question se pose de savoir si les Russes seront capables de continuer longtemps leur offensive. La position des Austro-Allemands est très forte. La ville de Brzezany est derrière la Zlota-Lipa, qui constitue un très gros obstacle, large vallée de manèges et de lacs qui descend à pic à 275 mètres, entre des versants qui s'élevaient à 400. Le commandement direct attend donc par endroits 125 m. — Une avant-ligne, du côté des Russes, est formée par un affluent, le Seniawa, qui présente dans une vallée moins large et moins profonde (291 m.) les mêmes caractères. C'est sur le plateau entre ces rivières que les positions germano-turques sont établies. »

Les nouvelles des autres fronts n'ont rien de saillant.

Sur le front occidental, accalmie autour de Lens. L'action qui semblait poindre près d'Ypres ne s'est pas déclinée. Au nord de l'Aisne, les Allemands ont attaqué sur un front de dix-sept kilomètres sur les plateaux à l'ouest de Craonne, entre Heurtebise et Cerny en Laonnois. Ils ont été complètement repoussés avec de lourdes pertes, dit le communiqué français.

Dans un discours prononcé à Paris, M. Ribot a revendiqué une fois de plus la restitution de l'Alsace-Lorraine à la France. L'idée de consulter, au moyen d'un plébiscite, les populations alsaciennes, est combattue par plusieurs journaux français. C'est ainsi que le « Temps » écrit:

« La France n'a pas peur d'une consultation populaire de l'Alsace-Lorraine, dont la fidélité à la patrie française n'a jamais fait le moindre doute, mais elle ne veut pas de cette consultation, parce que celle-ci aurait, à 46 ans de distance, le caractère d'une sanction du droit violé, d'un reniement de toutes les manifestations du peuple alsacien-lorrain et notamment de la déclaration des représentants des provinces sacrifiées à l'Assemblée nationale de Bordeaux, déclaration par laquelle les élus de l'Alsace-Lorraine s'engageaient pour « leurs commettants, leurs enfants et leurs descendants ». La France n'a pas le droit d'admettre que soit remise en discussion la volonté solennellement proclamée des Alsaciens-Lorrains de demeurer Français. On ne transige pas sur le droit. »

Le ministre français Thomas, par contre, se rallierait à l'idée du plébiscite pour plaire aux socialistes russes.

Le Reichstag allemand s'est ouvert le 5 juillet; on y attend de nouvelles déclarations du chancelier sur la situation générale. A la séance d'ouverture, le président du Reichstag a déclaré:

« Les principaux buts de guerre de nos adversaires sont le démembrement et l'annexion de l'empire et de ses alliés; mais tous les assauts se briseront contre la cuirasse de l'Allemagne: sa valeureuse armée. L'offensive de printemps franco-anglaise a échoué. L'armée de l'arrière s'est montrée aussi héroïque que celle du front. Les équipages des sous-marins, comme ceux des dirigeables et des avions, méritent également la reconnaissance de la patrie. L'Allemagne continue la lutte, certaine qu'elle ne sera jamais vaincue. »

Cet optimisme de commande paraît bien peu fondé; dans le fond, les dirigeants allemands doivent être plutôt inquiets pour l'avenir.

Le « Giornale d'Italia » annonce que le ministre italien de la marine, amiral Trianni, a donné sa démission, à la suite d'un incident qui s'est produit à la séance secrète de la Chambre et en raison de son état de santé.

ABONNEMENTS

Nos abonnés peuvent acquitter sans frais leur abonnement pour le 2ème semestre 1917 en versant le montant à notre compte de chèques postaux, No II 584, d'ici au 14 juillet.

Passé ce délai, l'abonnement sera perçu en remboursement.

Le prix de l'abonnement sans « Bulletin officiel » est de fr. 3.25 pour 6 mois et de fr. 6.50 pour l'année. Avec Bulletin officiel fr. 4.— pour 6 mois et fr. 8.— pour l'année.

SUISSE

Mort d'un ecentenaire

Mardi est décédé, à l'asile de Zofingue, la doyenne des habitants de l'Argovie, Mme Buchmuller, dans sa 102ème année.

Un horrible crime

Jeudi matin, vers 4 h. 30, un gendarme remarquait, dans la rue du Rhône, à Genève, un individu dont les allures lui parurent suspectes, et qui portait des vêtements tachés de sang. L'individu fut conduit au poste de gendarmerie, et là on reconnut qu'on avait affaire à un nommé Biaggi Falce, 48 ans, Italien, manoeuvre, habitant à Genève depuis quelque temps seulement.

On le conduisit à son domicile, rue du Perron No 9, et l'on découvrit que tous les meubles étaient maculés de sang, ainsi qu'un rasoir tout ébréché. Par contre, la fille Falce Antonia, 17 ans, avait disparu.

Devant les preuves les plus évidentes, Falce nia obstinément être l'auteur du crime. Il déclara que sûrement sa fille devait avoir été tuée en son absence.

Un voisin rapporte avoir entendu Falce dire hier soir, à sa fille, que « si elle ne voulait pas lui faire de la soupe, elle ne verrait pas le jour deman ». Ce témoignage fut nié encore par Falce, qui a été écroué à la prison de St-Antoine, sans qu'on en ait pu tirer.

Quant au corps de la jeune fille, toutes les recherches pour la retrouver n'ont pas abouti. On suppose que, son crime accompli, Falce a enveloppé le cadavre dans des couvertures, ou dans un sac, pour le jeter ensuite dans le lac, le Rhône ou un égout.

Notre ravitaillement

M. le conseiller national Cailler, chef du bureau fédéral des transports, se trouve actuellement à Londres, pour s'occuper du fret des navires qui auront à effectuer les transports destinés à la Suisse. Pour le moment, on dispose de deux à trois vapeurs par mois et il en faudrait une quinzaine au moins. A la suite de pourparlers assez longs, l'Angleterre avait fini par nous accorder la licence de fréter 11 vapeurs par mois; mais, avec cela, il s'agissait de trouver des navires. La marine marchande grecque a été réquisitionnée presque complètement par l'Entente; les marines scandinaves n'ont plus fait de voyages en Amérique; les puissances de l'Entente et les Etats-Unis d'Amérique ne veulent plus céder leurs bateaux aux neutres; il ne reste plus que les navires de la Hollande et de l'Espagne et nous avions obtenu des vapeurs espagnols; mais tandis que se poursuivaient à Londres les pourparlers pour obtenir les licences, ces navires furent pris par des agents de l'Angleterre.

Quant à la marine hollandaise, elle se trouve très engagée pour les besoins du pays même, et l'on a de la peine à obtenir de ses bateaux.

Une autre solution se présentait: acheter quelques-uns des navires de la flotte marchande allemande bloquée dans les ports de l'empire; mais la difficulté de recruter dans les pays neutres les équipages nécessaires et d'autres obstacles ont empêché de donner suite à ce projet.

Enfin, il y a la difficulté de l'approvisionnement en houille; les vapeurs sont souvent très gênés dans leurs voyages par le manque de combustible.

Le drame de Benken

La « National Zeitung » est informée de Zurich au sujet de l'incident de Benken, que dans la nuit de lundi à mardi, le négociant Grunzweig-Frenkel, parti de Zurich en auto-taxi, a tenté de franchir la frontière près de Schaffhouse. Arrivée près de la commune zurichoise de Dachsen (district d'Andelfingen, station de la ligne Winterthur-Schaffhouse), l'automobile fut interpellée par le poste des détachements affectés, en cet endroit, à la surveillance de la frontière. La voiture poursuivant sa course malgré les signaux et les coups de feu tirés en l'air par les sentinelles, ces dernières, conformément à la consigne, ont tiré sur l'automobile, qui s'est aussitôt arrêtée. Les soldats accourus trouvèrent dans la voiture les cadavres du chauffeur et du négociant allemand Grunzweig. Deux coups de fusil seulement avaient été tirés sur la voiture; ils avaient tous deux porté.

D'après les résultats actuels de l'enquête, il s'agit d'un auto-taxi foué, pour cette course, à l'insu de l'entrepreneur d'une compagnie zurichoise. Le négociant Grunzweig l'a foué vers 11 heures du soir à la gare de Stadhofen. L'incident a eu lieu vers minuit à proximité du Rhin. Il est impossible que le chauffeur n'ait pas entendu les avertissements des postes militaires, d'autant plus que l'auto a accéléré sa course lorsqu'elle a été interpellée.

Une correspondance de Benken à la «Zürcher Post » confirme que l'automobile suspecte a voulu profiter des épaisses ténèbres pour échapper au contrôle des postes de la frontière. On n'a pas trouvé de marchandises dans la voiture; par contre, elle renfermait des papiers qui vont être examinés.

Grunzweig avait affaire à Zurich avec un avocat et de là il est retourné à Schaffhouse son dernier domicile. On n'a, pour le moment, aucun indice certain d'espionnage, mais le sentiment n'en existe pas moins dans le public.

Grunzweig, qui fut représentant à Schaffhouse de la maison zurichoise Welfi-Furrer, s'est occupé, en outre, de plusieurs affaires plus ou moins connues et il passa à Schaffhouse pour un accapareur qui menait une vie assez fastueuse. Sa femme est Italienne. Grunzweig, qui habitait Schaffhouse, a dû connaître la consigne militaire. Nos soldats n'ont fait que leur devoir.

Une impudence

On nous écrit:

« Le Courrier de la Vallée de Tavannes » du 27 juin dernier, publié sous la signature de M. Jules Schlappach, un article intitulé « Le culte du scandale et ses conséquences » que nous ne pouvons laisser passer sans le relever.

Le scandale, vous le devinez, c'est l'affaire Hoffmann. L'auteur de cet article, oubliant qu'il est Suisse, se place hardiment, impudemment, au point de vue de l'étranger. « On lâchera, je pense, écrit-il, d'édulcorer le scandale et les nations de l'Entente toujours chevaleresques et généreuses nous pardonneront cette fois encore. Leur patience admirable, il faut le dire, trouvera bien une limite. » Après avoir réclamé des sanctions sévères contre les coupables, l'auteur ajoute: « Si de nouveaux scandales allaient surgir, un seul remède à nos yeux s'imposerait: l'intervention de l'Entente et son ingérence dans notre gouvernement. Le gâchis grec renouvelé? Non pas. Quelqu'un seulement, un M. Jonnart par exemple, à l'instar d'Hercule nettoyant les écuries d'Augias, pour remettre l'ordre dans la maison et inculquer à nos dirigeants le sens de la responsabilité et de la droiture. »

Le sens des responsabilités! Les gens capables, dans la situation où la Suisse se trouve, d'appeler ouvertement l'étranger, de déclarer que l'installation d'un haut commissaire étranger en Suisse est à leurs vœux le seul remède à notre misère, ces gens sont bien venus vraiment à invoquer le sens des responsabilités civiques!

Si un Français prononçait à l'égard de son pays des paroles aussi malheureuses que celles de M. Schlappach, ses compatriotes crieraient aussitôt à la trahison, à l'infâme et louche besogne.

Nous n'imiterons pas le goût de nos amis de France pour les paroles venues du Jura sont profondément regrettables et qu'elles ne susciteront en Suisse romande qu'un mouvement d'indignation.

Le Jura bernois s'organise pour revendiquer son autonomie. Des cercles étendus, dans les cantons romands et dans la Suisse allemande, suivent avec une sympathie croissante les revendications jurassiennes. Rien n'est plus propre à compromettre dans l'opinion suisse la cause de la séparation du Jura d'avec Berne, que des violences ou des sottises comme celle que nous relevons. P. Klr.

CANTON DU VALAIS

Ecoles normales

Il est porté à la connaissance du public que les examens pour l'admission au cours inférieur des écoles normales se tiendront aux lieux et dates ci-après, chaque jour dès 9 heures du matin:

Pour l'Arrondissement central (Districts de Sierre, Hérens, Sion et Conthey) A Sion, le 16 août pour les aspirants et le 17 pour les aspirantes (bâtiment du Collège).

Pour l'Arrondissement occidental (Districts de Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey)

A Martigny, le 13 août, pour les aspirants et le 14 pour les aspirantes.

Aucune inscription ne sera prise en considération si elle n'est accompagnée des pièces suivantes à adresser au moins 10 jours à l'avance au Département de l'Instruction publique:

- l'acte de naissance (l'aspirant devra avoir 15 ans révolus entre le 1er janvier et le 31 décembre);
- des certificats de bonnes mœurs délivrés par l'autorité communale et par l'inspecteur scolaire du district;
- le livret scolaire;
- d'un certificat de santé délivré par le médecin scolaire du district.

Les aspirants reçus devront fournir, en outre, après avis officiel de leur admission, le cautionnement prévu à l'art. 121 de la loi du 1er juin 1917.

Nouveau personnel enseignant

A l'occasion de la clôture du cours scolaire 1916-17, les élèves ci-après du cours supérieur (3e année) de nos écoles normales ont obtenu l'autorisation d'enseigner prévue à l'art. 79 de la loi sur la matière:

Instituteurs français

Favre Abel, de Chamoson
Favre Antoine, de Vex
Favre Denis, d'Iséables
Gabioud Marcel, d'Orsières
Gay Aristide, de Martigny-Ville
Hugon Paul, de Martigny-Combes
Marquis Jules, de Liddes
Moulin Edouard, de Vollèges
Piota Henri, de Martigny-Bourg
Pralong Antoine, d'Evolène
Rouge Henri, de St-Maurice
Savioz Joseph, d'Ayent
Udry François, de Vétroz

Avant d'obtenir leur diplôme, deux élèves de cette division devront subir un nouvel examen sur l'une ou l'autre branche seulement.

Instituteurs françaises

Barberini Suzanne, de Sion
Besse Marie, de Bagnes (Villette)
Cretlaz Esther, de Vex
Coquo Louise, de Salvan
Délez Louise, »
Evéquo Madeleine, de Conthey
Garny Blanche, de Sembrancher
Grenat Marie, de Conthey
Iten Esther, de Sion
Maret Alice, de Bagnes
Mottiez M. L. de Daviaz (Massongex)
Mottiez Rachel, d'Alif., à Sion
Rebord Stéphanie, de Sembrancher
Riedmatten Hélène, de Sion

Une élève de cette division n'a pu, pour cause de santé, subir les examens de clôture.

FAITS DIVERS

Disparu

Un jeune sourd-muet qui se rendait de Niedergesteln (Haut-Valais) à Tatz, deux heures plus haut dans la montagne, a disparu. On craint qu'il ne lui soit arrivé un accident dans les gorges d'Isoli. Les recherches entreprises jusqu'ici n'ont pas abouti.

Distinction

Il nous revient que M. Albert Duruz, à Sion, également connu sous le pseudonyme de Solandier, vient d'obtenir du gouvernement français les palmes académiques, avec le titre d'officier d'Académie, en récompense de ses travaux littéraires.

Inspection d'internés

Les internés belges en Valais ont été inspectés par le général Xchardès, chargé du service de l'internement en Suisse. Il est allé à Champéry accompagné du capitaine Masseloup qui remit la croix de guerre à un chasseur alpin.

Licenciement

Les compagnies 1 et 2 du régiment valaisien d'infanterie de montagne ont été licenciées ce matin, vendredi. Jeudi matin, par une pluie battante a eu lieu la cérémonie de la remise du drapeau et le défilé devant le commandant de place.

On a remarqué, à ce propos, combien les nouveaux uniformes gris-vert sont vite défraîchis et prennent une vilaine teinte jaunâtre. Les anciens uniformes étaient bien plus décoratifs et le drap en était meilleur.

Affaire d'espionnage

On nous écrit: A propos des mesures qui ont été prises par la police de l'armée pour éloigner de la zone militaire de Brigue un sujet d'origine allemande, mais naturalisé suisse, il y a eu de temps, il n'est pas exact que cette mesure ait été rapportée, comme l'ont annoncé quelques journaux. Le retour n'a été accordé qu'à titre provisoire jusqu'au 15 courant paraît-il, pour des raisons privées.

Mais à partir de cette date la personne en cause devra de nouveau quitter la région.

Le général Pau à Brigue

On nous écrit: Le général est arrivé à Brigue hier, jeudi, par le train direct de 3 h. 40 du soir pour visiter les internés en séjour dans la localité. Bien qu'il n'y ait pas eu d'ovations aussi spontanées et enthousiastes que dans la partie welche du canton, la réception faite par les autorités locales a été des plus cordiales. Le général Pau a été reçu à la gare par le Lt-colonel de Stockalper et par les autorités communales de Brigue, M. Clausen, président et deux autres membres du conseil.

Après les présentations d'usage, le général accompagné de ses adjutants a été conduit à la cour du château de Stockalper où eut lieu l'inspection des internés et où des paroles courtoises ont été échangées.

Le général a ensuite fait une promenade en voiture au pont Napoléon; de là il s'est rendu au cimetière de Gliss sur la tombe des internés morts dans la région.

Un dîner lui fut offert à l'Hôtel Couronne et Poste.

Le soir, une petite sérénade était donnée par la musique du bataillon 89 sur la place St-Sébastien où bientôt une foule nombreuse se rassembla pour revoir encore le général. A sa sortie de l'hôtel, une grande ovation lui fut faite par le public; il y répondit par un salut en levant sa casquette du côté de la foule.

La sérénade prit fin par l'exécution de l'hymne national suisse qui fut écouté par le général, debout en position de salut militaire.

Bétail valaisien

Le nombre des possesseurs de bétail n'a pas grandement varié depuis 1906. Nous constatons, par contre, une diminution assez sensible dans le nombre des chevaux, ce qui s'explique par le fait de l'ouverture de plusieurs voies ferrées dans les vallées latérales. Citons entre autres: Martigny-Orsières, Loèche-Loèche-les-Bains, Brigue-Dissents. Des causes analogues ont amené une diminution dans le nombre des mulets, ainsi que dans le nombre des ânes. La diminution dans le nombre de ces derniers animaux doit aussi être attribuée, en partie, au fait que dès 1914, il ne fut plus possible de s'en procurer en Italie.

En ce qui concerne le bétail bovin, le nombre de têtes a augmenté dans les cinq dernières années d'environ 12,000, ce qui représente une augmentation de près de 20 pour cent. Cette augmentation est due en partie à la hausse des prix de vente du bétail. En suite des exportations assez importantes de bétail bovin et de la pénurie du foin, qui s'était fait sentir en 1915, ce chiffre doit être réduit, mais il y a lieu aussi de constater que, depuis 5 ans, l'augmentation du nombre des veaux a été de 2500 environ, ce qui implique un élevage intensif.

L'élevage des porcs s'est accentué depuis la guerre, surtout ensuite du renchérissement de la viande. Ceci explique l'augmentation de 1500 têtes environ, soit de 6,5 pour cent environ, dans la dernière période quinquennale.

Gardons les noyaux

Les journaux allemands fournissent des renseignements dignes de toute l'attention des ménagères au sujet du rendement en huile des noyaux de fruits. En présence de la menace de disette à laquelle est exposé notre pays, il n'est pas indifférent de faire connaître une ressource propre à diminuer le renchérissement dont les classes peu fortunées auront particulièrement à souffrir. Voici les données générales:

On a recueilli en Allemagne, pendant la

saison des fruits de 1916, environ 4 millions de kilos de noyaux. A raison du rendement moyen de 5% — celui des pépins de cucurbitacés va au 10% — on a pu en extraire 200,000 kilos d'huile.

On compte 1500 noyaux de prunes au kilo et 5000 noyaux de cerises au kilo. A ce taux on peut calculer que l'Allemagne a recueilli en 1916 environ 8 milliards de noyaux de fruits.

L'huile extraite des noyaux donne, une fois raffinée, une excellente huile de bouche. Mais pour que l'extraction et le raffinage donnent leur meilleur rendement il importe que les opérations soient effectuées sur de grandes quantités. On recommande donc aux familles de recueillir avec soin toute ce que leur consommation produit de noyaux, de grouper les récoltes par rues ou quartiers, chacun faisant inscrire le poids qu'il a fourni en vue de la répartition finale — à laquelle les ménages aisés peuvent renoncer — et de procéder de même par villes ou districts. Il appartient aux municipalités d'organiser les postes de groupement principaux, l'établissement des postes secondaires étant laissé à l'initiative privée. Les pépins de citrons et d'oranges sont recueillis avec les noyaux.

Il importe que les noyaux et pépins ne soient pas moisiss. On recommande donc de les passer à l'eau bouillante afin d'en détacher les parties de la pulpe qui y sont demeurées adhérentes et de faire sécher au four ou au soleil.

Pèlerinage valaisien

Ainsi que les journaux l'ont annoncé, le double pèlerinage national valaisien (partie française du canton) à N. D. des Ermites et au tombeau du Bienheureux Nicolas de Flue aura lieu les 25, 26, 27 et 28 août.

Le train spécial partant de Sierre le 25 août à 6 h. 08 et de St-Maurice à 8 h. du matin arrivera — en passant par Lausanne, Berne, Lucerne, — à Einsiedeln le même jour à 4 heures 50 du soir. Les pèlerins quitteront N. D. des Ermites, le 27 août à 10 h. du matin et seront déjà agenouillés, trois heures après au tombeau de Nicolas de Flue; ils visiteront le même soir, la solitude du Ranft et, le lendemain matin, après un office solennel, ils partiront de Sachseln vers 10 h., pour rentrer en Valais par le Brunig, l'Oberland bernois (lacs de Brienz et de Thoun) le Loetschberg, Brigue (arrivée à 4 h. 30 et 5 h.) Sierre, Sion, St-Maurice (arrivée 7 h. 50).

Le prix du billet est le même pour toutes les stations; il est fixé à 27 fr. 95 pour la IIIe classe et à 38 fr. 60 pour la IIe classe. Dans ce prix sont compris les frais d'organisation ainsi que ceux de confection du billet, le supplément de guerre (4 fr. 20 et 6 fr.) ainsi que le coût de l'insigne.

Jusqu'à ce moment, aucun autre pèlerinage à Einsiedeln et à Sachseln n'étant annoncé pour les dates ci-dessus indiquées, nous avons l'assurance que nos pieux compatriotes pourront sans difficulté pénétrer et prier dans la Sainte Chapelle des Ermites et près du tombeau de Nicolas de Flue et qu'ils trouveront très facilement et aux meilleures conditions possibles, logement et pension dans les bourgs d'Einsiedeln et de Sachseln, dont nous publierons ultérieurement la liste des hôtels et pensions.

Dans l'obligation où il est d'indiquer à l'avance aux C. F. F. le nombre exact des billets à délivrer, le comité désire que les adhésions lui soient données le plus tôt possible et il se réserve de ne pas prendre en considération celles qui seront tardives. Le dernier terme d'inscription est fixé au 3 août.

Il est demandé avec instance de ne pas attendre cette date extrême du 3 août pour annoncer sa participation. Notons du reste, que l'on a tout avantage à s'inscrire dès maintenant, puisque dans le cas où on se trouverait même au dernier moment, dans l'impossibilité de prendre part au pèlerinage, on n'aurait de ce fait rien à payer.

Les inscriptions doivent être adressées à M. le Révérend curé de Champéry, secrétaire du comité des pèlerinages. Chacun peut envoyer son adhésion à M. le Révérend curé de Champéry ou directement au par l'entremise de MM. les Révérends Curés des paroisses. Les pèlerins auront soin d'indiquer où de faire indiquer leur adresse exacte et surtout leur gare de départ ainsi que la classe 2me ou 3me qu'ils choisissent.

MM. les Révérends Curés sont respectueusement et instamment priés de bien vouloir, dans leur grande dévotion pour la très sainte Vierge et en l'honneur du Bienheureux Nicolas de Flue, s'intéresser à la réussite du pèlerinage, faire connaître ce communiqué à leurs paroissiens et transmettre au plus tôt les inscriptions.

Les pèlerins n'ont pas à envoyer le prix du billet en s'inscrivant; le mode de paiement leur sera indiqué ultérieurement. Les dons pour le pèlerinage sont à envoyer à un des trois membres du Comité. Messieurs les Curés de Massongex, Champéry et St-Maurice.

Ce pèlerinage à N. D. des Ermites et au tombeau du bienheureux Nicolas de Flue sera surtout un pèlerinage d'hommes. Il sera d'autant plus nombreux que, sans erreur, c'est la première fois, depuis 1881, que le Valais se rend à Sachseln, pour témoigner de sa reconnaissance et de sa vénération envers le grand pacificateur de la Suisse, l'humble et saint ermite dont nous célébrons cette année le 5e centenaire. Nos humbles paysans, nos modestes ouvriers et employés auront sans doute la joie de voir à leur tête les compatriotes plus fortunés ou de position sociale plus élevée, les magistrats catholiques qu'ils aiment à regarder comme leurs guides et leurs chefs. Les uns et les autres prendront part au pèlerinage non pas uniquement pour contempler les admirables paysages de la Suisse et faire à bon compte un des plus beaux et

Choses de Russie

L'Agence de presse russe nous écrit :

La question de savoir si les pouvoirs des membres de la Douma doivent être prorogés continue de préoccuper vivement la presse russe. Les journaux modérés, tels que le *Recht* et le *Djen*, estiment nécessaire de prolonger ces pouvoirs jusqu'à la réunion de l'assemblée constituante. Quelques journaux socialistes partagent aussi ce point de vue. Toutefois la presse socialiste, en majorité, réclame catégoriquement la dissolution de la Douma, laquelle, à ce qu'elle prétend peut devenir un foyer réactionnaire. Les Conseils des députés des ouvriers et des soldats et des paysans se sont aussi prononcés en faveur de la dissolution. Néanmoins le gouvernement provisoire n'a pas obéi à leurs injonctions et a décidé de ne pas procéder à cette mesure.

Les décisions de la Rada ukrainienne, dans lesquelles apparaît la tendance d'une partie des Ukrainiens à proclamer l'indépendance avant la réunion de la Constituante, causent de l'inquiétude à toute la presse russe. Il n'y a pas jusqu'à la presse socialiste qui déclare presque à l'unanimité que la proclamation de l'indépendance de l'Ukraine avant la convocation de la Constituante est une chose parfaitement inadmissible. Le « *Rousskaja Volja* » considère que le gouvernement est responsable du conflit avec l'Ukraine et exige de lui des déclarations catégoriques, la convocation de la Constituante, déclare-t-il, impose à la démocratie consciente le devoir de combattre la démagogie et de tout entreprendre pour faire comprendre aux masses les principes et les conceptions qui peuvent sauver l'Etat russe. Seule la « *Prawda* » trouve les aspirations ukrainiennes complètement justifiées et déclare que les résolutions ukrainiennes justifient la banqueroute de la politique du gouvernement de coalition.

Les Bolcheviki préparent à Pétrograd et dans d'autres grandes villes une série d'assemblées populaires et des manifestations dans les rues, ce qui éveille des inquiétudes dans les milieux modérés de la population russe. Seule la « *Prawda* », organe des Bolcheviki, écrit au sujet de ces manifestations : « Pour le pain, la paix, la liberté ! Contre la politique d'offensive ! » Ce journal croit pouvoir constater dans différents pays des indices d'un mouvement socialiste. De même quelques Mencheviks qui avaient abandonné le groupe de Plekhanof, s'apprêtent à participer aux manifestations. La « *Rabotchaja Gaceta* » publie un appel du parti socialiste ouvrier exigeant que l'on insiste à nouveau sur les conditions de paix démocratiques qui n'ont pas été acceptées par les alliés et exprime sa confiance dans le « *Soviet* ». Dans cet appel le gouvernement provisoire n'est pas nommé.

Le « *Edinstvo* », organe de Plekhanof, se prononce avec énergie contre ces préparatifs, qui menacent le sort de la révolution russe même et démontre à l'aide de nombreux exemples que les attaques contre les alliés de la Russie ne sont pas fondées ; il relève aussi que les alliés, par leur offensive de ce printemps, ont sauvé la révolution russe. Un armistice, conclut ce journal, ce serait une solution digne de Sturmer et de Protopopof.

La presse russe est unanime à se féliciter du manifeste du gouvernement provisoire fixant la date de la convocation de l'assemblée constituante. L'opinion générale est que seule la constituante sera en mesure de sauver le pays de l'anarchie. Toutefois le « *Djen* » estime que le délai prescrit ne suffit pas pour que des élections régulières, ce qui pourrait affaiblir la confiance dans la Constituante.

Echos

Une recrue de 5 mois

A propos des hommes inaptes au service, le journal humoristique anglais « *Truth* » cite des cas extraordinaires, entre autres celui-ci, qui vient de se passer à Hull :

Une convocation conçue dans les termes comminatoires d'usage avait été envoyée à une adresse. Le jour prescrit, une femme se présente au bureau de recrutement de Hull avec un enfant de cinq mois dans les bras. A l'appel de son nom, elle se lève, et tenant son poupon à bout de bras, elle s'adresse à l'officier recruteur : « Le voilà votre soldat ! » et elle accompagne cette exhibition d'un flot d'interpellations qui ne proclament pas l'intelligence des « autorités compétentes. »

Cadavres de héros allemands

On lit dans les journaux de Cracovie : A la frontière de la Silésie prussienne, on remarquait, dans ces derniers temps, que l'on expédiait en Prusse un grand nombre de cercueils avec la désignation « *Deutsche Heldenleichen* » (cadavres de héros allemands). Un des employés de la douane eut la curiosité d'ouvrir un de ces cercueils, et qu'elle ne fut pas sa stupéfaction d'y voir un porc tué auquel on faisait ainsi franchir la frontière en fraude, car il est interdit de faire passer de Galicie en Allemagne des animaux sur pied ou abattus.

Nouvelle à la main

Cannibales !
Cueilli dans la partie « annonces » d'un journal lausannois :
« Demain mercredi, place de la Riponne, vente des tripes de la 1ère division, depuis 90 centimes le demi-kilo. »

La guerre

Aviateurs tués

Des télégrammes de Berlin annoncent la mort du lieutenant Dossenbach, l'un des meilleurs aviateurs allemands, et celle de Riessinger, autre aviateur connu. Tous deux ont été tués au cours de combats. Riessinger avait réussi à incendier la machine de son adversaire anglais. Celui-ci se voyant dans l'impossibilité d'échapper à la mort, éperonna l'appareil de l'aviateur allemand, entraînant Riessinger dans sa chute.

Le roi de Roumanie et les Russes

Les journaux italiens publient le récit suivant fait par un témoin oculaire de la récente tentative des troupes russes d'obliger le roi de Roumanie à abdiquer :

Le roi de Roumanie occupait à Jassy la maison d'un général roumain et son habitation était rigoureusement surveillée par les troupes roumaines de la garde. Un matin, 3000 soldats armés se réunirent devant le château demandant tumultueusement l'abdication du roi et la proclamation de la république en Roumanie. Par téléphone, le roi demanda du secours au général russe Tcherbatcheff, lequel lui conseilla de ne pas quitter le château. La situation du roi devenait cependant toujours plus critique parce que Jassy était aux mains des soldats révolutionnaires et les troupes roumaines étaient cantonnées à plus de 30 kilomètres de la ville.

Soudainement, tandis que les soldats de la garde défendaient le château, des officiers français et anglais accoururent en automobile et réussirent, par une sortie secrète, à emmener le roi et sa famille en lieu sûr.

Vapeur argentin coulé

L'agence Stefani a annoncé officiellement que le 22 juin les Allemands ont canonné et coulé le vapeur argentin « *Toro* », dans l'Atlantique, hors de la zone déclarée interdite par Berlin. Le « *Toro* » battait pavillon argentin et le drapeau de son pays était peint sur ses flancs ; avant d'être canonné il avait remis au commandant du sous-marin allemand des papiers démontrant sa nationalité.

Le « *Toro* » transportait une cargaison de laine destinée à la Suisse.

Un vapeur français recueillit un canot de sauvetage contenant l'officier et 13 marins.

Le pain à Varsovie

On écrit au « *Glos Lubelski* » (Voix de Lublin) :

« A une des dernières séances de la commission d'approvisionnement, un membre bien informé a fourni des détails précis sur la composition du pain consommé par la population varsoviennne.

D'après ces révélations, voici ce qui entre dans la confection de 100 livres de pain : farine 24 livres et demie ; châtaignes, 17 livres ; glands, 14 livres ; lupin, 21 livres ; sciure de bois 6 livres ; écorces d'arbres 12 livres ; son 2 livres et demie ; pommes de terre séchées, 4 livres.

La situation tragique où se débat la population de Varsovie résulte non seulement de l'obligation où elle se trouve de manger un tel pain, mais encore de ce qu'elle ne peut le plus souvent pas s'en procurer, avec carte ou sans carte.

Crise alimentaire en Hollande

Les journaux rapportent que de nouveaux désordres se sont produits dans le district de Kattenbourg. Plusieurs magasins ont été pillés. A Kattenbourg, vers 11 heures du soir, la police a dû intervenir pour faire évacuer les rues et elle a fait usage du revolver. Deux personnes ont été grièvement blessées dans un faubourg de la ville.

Des collisions se sont également produites dans le voisinage du marché aux légumes. Des jeunes gens ont pillé des magasins. La police et la troupe, qui cherchaient patiemment à disperser les manifestants, ont été contraintes finalement, étant menacées et attaquées de tous côtés, à faire usage de leurs armes. La troupe a fait feu. Quatre jeunes gens ont été tués et un grand nombre blessés.

AMSTERDAM, 5. — De nouvelles troupes renforcent la garnison. La commission ouvrière d'alimentation de La Haye a demandé télégraphiquement au ministre de l'agriculture de fournir des pommes de terre à la population en ajoutant que l'inquiétude augmente parmi les habitants et que l'on ne peut répondre des conséquences.

Port portugais bombardé

Le ministre portugais de la marine a communiqué mercredi au Parlement qu'à 4 h. du matin un sous-marin allemand est apparu devant la ville de Ponta Delgada (Iles Açores) l'a bombardée. Il y a eu un mort et quelques blessés.

Une batterie de terre et les transports américains qui déchargeaient du charbon ont tiré quelques coups de canon sur le sous-marin, qui est allé se placer hors de la portée du tir, mais restant toujours devant le port.

Emeutes en Bohême

En Bohême, des émeutes de la plus grande violence, provoquées par la cherté de la vie, ont eu lieu à Prague. Tous les magasins d'épicerie et de denrées alimentaires de la ville sont fermés depuis plus d'une semaine, à la suite de la mise à sac des maisons les plus importantes de la ville. Des étalages de maisons de comestibles et des boucheries ont été pillés.

La répression aurait été extrêmement sanglante, les émeutiers se défendant avec acharnement contre la police montée et les troupes appelées à la rescousse.

L'état de siège renforcé aurait été proclamé en Bohême.

Les socialistes italiens

Le député Turati, parlant au nom du parti socialiste italien, a déclaré à la Chambre que la guerre devra cesser avant le prochain hiver et que, si les gouvernements ne veulent pas mettre fin à ce « massacre inutile », les peuples fatigués de la guerre les y obligeront.

Le leader socialiste a faissé entendre que la paix sera réalisée par la révolution. Les journaux italiens mettent en évidence le grave danger que présenterait une pareille solution du conflit. L'exemple de la Russie est trop éloquent à cet égard.

Nouveau raid sur l'Angleterre

Le maréchal French publie les communiqués suivants :

« A 8 h. 15, des avions ennemis ont passé au-dessus de la côte d'Essex. A 7 h. du matin, nos canons spéciaux sont entrés en action ; quelques bombes ont été lancées. On n'a pas encore de détails.

A 12 h. 15 :
Une escadrille de 12 à 14 avions ennemis venant du nord-est, a attaqué Harwick à 7 h. 05 du matin et a lancé un certain nombre de bombes. Les derniers rapports reçus annoncent qu'il y a cinq morts et 22 blessés. Les dégâts matériels sont peu importants.

Nos canons spéciaux ont ouvert le feu et disloqué la formation ennemie, bien que l'état de l'atmosphère réduisit beaucoup la visibilité. Les avions d'une station voisine ont attaqué l'ennemi. Après avoir lancé leurs bombes, les aviateurs ennemis ont pris la direction de la mer. Le raid a duré quelques minutes.

En Chine

On télégraphie de Tien-Tsin aux journaux que le président Li Yuan Huang s'est échappé du palais par une porte dérobée et s'est réfugié à la légation du Japon qui lui a accordé sa protection.

DERNIERE HEURE

Guerre civile en Chine

LONDRES, 6. — On mande de Tientsin à la « *Morning Post* » que Tchang-Tsouan a fait exécuter neuf personnes soi-disant traîtres, entre autres le prince Poulouf.

Tsack-Oun, gouverneur militaire de la Chine, dont l'attitude jusqu'ici était douteuse, a reçu un ultimatum de la part de Tchang-Tsouan le sommant d'évacuer Pékin dans les vingt-quatre heures.

Tsack-Oun a mobilisé des troupes, et si vraiment il prend parti contre les impérialistes, la monarchie sera de courte durée.

Touan-Chi-Joui, qui a accepté de nouveau la présidence du conseil, mobilise 20,000 hommes à Shanghai pour marcher contre les monarchistes. Il a lancé une proclamation déclarant qu'il reprend la présidence du Conseil ; car, dit, Tchang-Tsouan veut se servir des Mandchous pour faire régner le brigandage ; c'est pourquoi toutes les provinces doivent s'unir pour sauver la Chine de la domination de Tchang-Tsouan.

Le soussigné avise la clientèle de feu M. Antoine Bourban, à Sion, qu'il continue le commerce à son nom.

Limonade garantie pur sirop de sucre.

Favre-Bourband.

Fumez les cigares Frossard

PRO PATRIA

Contre le Rhume des Foies
Respirez du CYPRI

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA,
Maux de tête
KEFOL
SEUL REMEDE SOUVERAIN
Bouteille (10 poudres) 1.50. Ch. Bonaccio, pharmacien
Toutes Pharmacies. Baizer le « KEFOL ».

REVUE COMMERCIALE

Sucres. — Des rapports de La Havane (Cuba) mentionnent que des dommages considérables ont été causés par les troupes d'insurrection. Nombre de régions ont été incendiées et la récolte du sucre en a beaucoup souffert. Une raffinerie a eu des cannes à sucre détruites d'une capacité de production de 125 mille sacs (environ 18,000 tonnes) de sucre et les voies ferrées, les ponts, les wagons ont été détruits.

Du fait de la lutte dans les provinces de l'est, les réceptions de sucre ne sont connues exactement que pour les six principaux ports qui accusaient comme quantité au 21 avril 1,363,033 tonnes, contre 1,458,419 tonnes en 1916. On s'attend prochainement à des prix plus élevés.

Cafés. — La hausse continue à s'accroître.

Thé. — Il y a peu d'espoir que les restrictions imposées par le gouvernement anglais au sujet de l'exportation du thé pour les pays neutres soient modifiées dans une époque prochaine ; il est plus probable que ces restrictions seront maintenues pendant longtemps.

Pâtes alimentaires. — Deviennent de plus en plus difficiles à obtenir.

Farine. — On prévoit une nouvelle hausse de cette denrée.

Huiles comestibles. — Les quelques rares détenteurs d'huiles comestibles en exigeaient ces dernières semaines des prix si élevés que les syndicats de la branche alimentaire ont dû intervenir et réglementer la vente en gros de cet article.

Saindoux. — Même situation que pour les huiles.

Sirops. — Les fabricants ne pouvant pas obtenir suffisamment de sucre pour la fabrication des sirops, sont obligés de réduire considérablement les commandes de leurs clients.

Pains d'épices. — La Manufacture de biscuits Pernot n'accepte plus, jusqu'à nouvel ordre, de commandes de pains d'épices.

Sardines. — Les sardines françaises n'existeront bientôt plus en Suisse qu'à l'état de souvenir. Les sardines du Portugal sont à des prix inabordable. Les stocks achetés et emmagasinés en Suisse par les Allemands sont offerts par des intermédiaires à des prix fantastiques.

Thon français. — Voici, à titre de renseignement seulement, puisque l'exportation de cet article est interdite pour la Suisse, les prix actuels du thon français pris aux usines : 1/8 entier 83 fr. ; 1/8 morceaux 77 fr. ; 1/4 morceaux, 162 fr.

Savon. — De plus en plus rare et cher. (L'Épicier suisse).

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » (N° 12)

GRATIENNE

A la Buissonnière, l'explication prévue, maintenant souhaitée par Gratiennne, avait aussi commencé.

C'est M. Delestang qui, sans y mettre aucune précaution protocolaire venait d'attacher le gilet pendant que la bonne maman et le grand-père approuvaient en souriant :

— Charmantes gens, ces la Rochère. Le père très aimable, le fils fort bien. Il n'y a pas à le nier : la race, c'est toujours la race. Gratiennne, tu ne sais pas ce qu'ils venaient me demander ?

— Je le sais papa, M. Daniel vient de me le dire.

— Mais ça va tout seul, alors. Il a préféré parler lui-même, très bien. Et tu acceptes ?

— Non, papa, j'ai refusé.

— Tu as...

La même exclamation leur était échappée à tous les trois : un cri où il n'y avait encore que de l'étonnement. Parce que, s'ils s'attendaient à une réponse, après la cordiale,

la souriante poignée de mains de ces deux enfants, certes non, ce n'était pas à celle-là.

— Refusé, reprenait enfin le banquier.

Tu ne parles pas sérieusement. Ce mariage est tout à fait dans nos convenances à tous. Comme fortune, tu n'es pas sûr de trouver mieux. Comme situation, je doute que tu rencontres une seconde fois la pareille. Les parents sont parfaits, le jeune homme ne peut pas te déplaire, vous semblez en excellents termes et tu viens nous dire tout tranquillement. Enfin, pourquoi refuses-tu ?

— Parce que M. Daniel, qui m'est en effet très sympathique, qui sera toujours pour moi un excellent ami, ne me convient pas pour mari. Je viens de le lui dire en lui donnant les motifs de mon refus. Il les a compris et il est en train de les faire comprendre à son père, sans en garder contre moi la moindre mauvaise humeur ni l'ombre d'un dépit, vous avez pu vous en apercevoir.

— Mais je rêve, elle perd la tête ! s'écria le banquier en se tournant vers le grand-père et la grand-mère aussi abasourdis que lui...
... Tes motifs ! Quelles raisons lui as-tu données ? Quelles absurdités lui as-tu dites ?

C'était le moment critique. Elle fit appel à toute sa résolution :

— Je lui ai dit que j'en aimais un autre ; que, par conséquent, ce ne serait pas pour notre bonheur que nous nous marierions ensemble... Et il n'a pas trouvé cela absurde.

Ses lèvres avaient un peu tremblé pendant qu'elle répondait ainsi d'une voix calme, préparée maintenant à tous les orages.

— Un autre ! Quel autre ? interrogea violemment son père.

— M. Pierre Boissier.

— Ah ! malheureuse enfant !

C'est le grand père qui s'exclamait à ce nom retentissant à ses oreilles comme un tocsin d'alarme. Au nom de l'ennemi ! L'ennemi avec qui sa petite-fille aujourd'hui prétendait faire l'alliance !

Et comme M. Delestang, qui n'avait jamais été mêlé à ces vieilles histoires, qui, depuis si longtemps, s'il en avait eu connaissance, les avait oubliées et se souvenait à peine d'avoir entendu prononcer ce nom-là, demandait de très bonne foi :

— Pierre Boissier ! Qu'est-ce encore ce lui-là ?

— Elle perd la raison, gémissait Mme Girardot, c'est le fils de notre voisin... d'un homme avec qui, depuis des années, nous sommes brouillés à mort, d'un homme qui, avec nous, n'a jamais eu que des procédés de sauvage, de malfaiteur !

— Un homme, ajoutait tragiquement le père Girardot, qui n'a ni le sentiment de la justice, ni celui de l'humanité. Je ne dis pas ça pour mes 46 noyers, mais il ne nous a jamais fait que du mal quand il était maire. Il nous en ferait plus, s'il le pouvait. Oh ! Gratiennne ! nous infliger cette humiliation, ce crève-cœur !

— Ce n'est pas de M. Tony Boissier qu'il s'agit, grand-père, fit-elle toute pâle, c'est de son fils.

— Mais enfin, s'écria le banquier avec un étonnement de colère, qu'est-ce que c'est, ce fils ? D'où sort-il ? Que fait-il ? Comment le connais-tu ?

— Ce fils, répondit-elle avec toute sa flamme, c'est le plus noble cœur que je sache. C'est le désintéressement, la générosité, le courage ! C'est, à un âge où tant d'autres ne sont encore que des oisifs et des inutiles,

c'est un officier du plus brillant, du plus haut avenir. Il n'a pas 25 ans, il est décoré. Cette noblesse-là vaut mieux que celle qu'on trouve dans son berceau. Le soir de mon arrivée à Saint-Romain, il m'a rendu un service... non, ce n'est pas assez dire : il m'a apporté un secours héroïque. Et tu ne sourirais pas de ce mot si tu avais été là. Depuis, je l'ai revu souvent, très souvent nous nous sommes mieux connus.

— C'est ta première faute !

— Est-ce que je pouvais vous raconter cela ? Rien qu'à ce nom « Boissier » vous devenez tous injustes et méchants. Mais nous les enfants, les petits-enfants, nous qui n'avons point de haine dans le cœur, nous ne voulons pas éterniser vos vieilles querelles, que le temps aurait dû, cependant, apaiser et qu'on dirait qu'il envenime encore ! Eh bien, oui, grand-père, il y a 15 ans, 18 ans, je ne sais plus quand, on t'a fait arracher tes noyers. Eh bien, oui, tu as répondu en faisant perdre la mairie à M. Boissier.

Qu'est-ce que ça nous fait, à nous, qui étions des bébés alors, ces histoires du temps passé ? Pierre m'aime, il me l'a dit. Moi je l'aime aussi, je le lui ai avoué. Je préfère être Mme Boissier, femme d'un officier du plus bel avenir plutôt que Mme de la Rochère, femme d'un aimable déseigneur, qui consent à se marier si, autour de lui, tout le monde le veut, qui aime tout autant rester garçon pour continuer sa vie de plaisir et qui, après m'avoir peut-être rendu très malheureuse, me donnerait un jour ce titre de baronne qui vous fait à tous perdre la tête. Baronne ! Ah ! bonne maman, ah ! papa, si vous saviez comme je m'en moque, comme je préfère rester dans ma condition de bourgeoise, fille

de bourgeois que vous êtes, que nous sommes tous !

— Mais, malheureuse enfant, s'écriait la grand-mère mais quand bien même ce garçon aurait tous les mérites, toutes les vertus, tu sais bien que jamais... jamais son père ne consentira...

— Oui, nous le savons.

— Eh bien ! alors !

— M. Pierre Boissier n'est pas un enfant qu'on régent. Il a sa volonté. Si ce consentement lui est refusé, il s'en passera.

— Alors, malgré son père...

— Cela ne pourrait que vous épargner l'ennui du rapprochement qui vous déplaît si fort.

— Et tu ne te rends pas compte qu'un mariage, dans ces conditions, ce serait un scandale !

— Ah ! bien moins que si vous me causiez vous aussi, l'immense chagrin de ne pas l'approuver.

— Que veux-tu dire ?

— Papa, je t'en supplie, écoute-moi sans t'empêcher... sans que nous disions, l'un ou l'autre, des choses qui ne seraient ni dans notre pensée, ni dans notre cœur. Je te jure que j'ai fait un choix réfléchi. Si j'aime Pierre Boissier, c'est qu'il est digne de ma tendresse, digne de votre affection à tous. Je te jure que, si l'on peut espérer du bonheur en ce monde, avec lui je serai heureuse. Eh bien, je ne veux pas renoncer à ce bonheur, lorsqu'il n'y a aucune raison raisonnable pour que je me donne le désespoir de ce renoncement.

— Aucune raison ! l'innimitié de nos familles ! la désapprobation de tes grands-parents ! la déférence que tu nous dois.

— Papa, ce sont vos raisons, ce ne sont pas les miennes. C'est pour moi que je me

Belle graisse à fondre

à fr. 4.20 le kg.

Beau Bouilli	à fr. 1.40, 1.60 et 1.90	la livre
Bœuf de bœuf	1.80, 2.— et 2.10	»
Bœuf salé extra	1.40, 1.60 et 1.90	»
Porc salé	1.70, 2.— et 2.30	»
Ragoût de bœuf ou de veau	1.40 et 1.70	»
Belles tétines fraîches et salées	1.20	»

CHARCUTERIE

Saucissons vaudois très secs	à fr. 3.—	la livre
Saucisses au foie et aux choux	» 2.50	»
Beaux jambons b. fumés de 5 à 10 kg.	2.80	»
Lard de jambon bien fumés	2.80	»
Cervelas 0 fr. 30 la pièce ou 3 fr. 50 la douzaine		

COMESTIBLES

Poulets depuis 2 fr. la pièce ou fr. 4.50 le kilog.	
Canards, à fr. 3.50 le kg. — Oies, à fr. 3.50	»
Dindes à fr. 4 le kg. — Dindonneau à fr. 4	»

Occasion très bon marché

Ragoût ou sauté de lapin à fr. 3,60 le kg.
12 boîtes de sardines à l'huile à fr. 10 la douz.
Vu la hausse de tout, ce dernier article est particulièrement recommandé pour faire des réserves.

MAISON

HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 31.20

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement.
Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.
Les commandes de graisse seules ne seront effectuées qu'après les commandes accompagnées d'un autre article.

Nouvelle lampe électrique de poche
garantie et incomparable comme force de lumière 4-6 volts, prix, 2.— Avec contact continu, fr. 2.50, soigné fr. 3.—, Luxe, fr. 4.50. Batterie recharge 80 ct.

Nouveau briquet
Le meilleur fr. 0.90
3 p. 2.50 H. W. 3.90
Pierres pr briquets la dz. 0.90 pièce, 50 pièces 3.50, 100 6.50.
Catalogues gratuits et franco. Atelier avec force élect.

LS. ISCHY, fabr. Payerne

MACHINES A ECRIRE

NEUVES ET D'OCCASION LOCATION

ACCESSOIRES: RUBANS, PAPIER CARBONE, FOURNITURES DE BUREAU TRAVAUX DE COPIE CIRCULAIRES

BUREAU DACTYLE - MONTREUX

SAGE-FEMME

Mme MONTESSUIT
24, rue du Cendrier, Genève à proximité de la gde poste.
Reçoit tous les jours de 1 à 4 heures. Médecin à disposition.

SAGE-FEMME

Mme Zeender-Hochstrasser
GENÈVE Place de la Métropole à côté de l'Hôtel Métropole
Pensionnaires. Consultations 1-3 h.
Man spricht deutsch Téléphone.

Demandez notre catalogue gratuit.

Maison de chaussures ROD. HIRT & FILS LENZBOURG

En votre propre intérêt, vous achetez au plus tôt de la chaussure, les prix de matières augmentent toujours.

Chaussures de Luxe et de Travail

Toujours!

le plus grand choix la qualité la meilleure et les prix les plus avantageux au Magasin de chaussures

Adolphe CLAUSEN, Sion, rue de Lausanne

Abonnez-vous au "Journal et Feuille d'Avis du Valais"

Salon de coiffure **Mme Joseph Erne**
Spécialiste manucure.
Vente de l'Eau Paradis

IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	Circulaires
Enveloppes	Faire-part
Registres	Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Prix-courants	Travaux pr. administrations
Menus - Volumes	etc. etc.

Travail prompt et soigné

PRIX TRÈS MODÉRÉS

La patrouille de Butrel

— Butrel!
— Mon lieutenant?
— Veux-tu faire une patrouille?
Butrel me regarde bien en face, de ses yeux bleus très clairs, sourit et dit:
— Cela dépend.
— Ah! bah! Et de quoi?
— Je veux d'abord savoir qui vous allez me donner.
— Un seul homme: Beaurain.
— Bon; ça me plaît. Mais je veux savoir encore si c'est intéressant. Dame, vous me connaissez, mon lieutenant: je ne travaille bien que quand ça m'amuse.
— Alors, tu travailleras bien. Ecoute un peu: Beaurain et toi, vous allez grimper là-haut, plus haut que nos escouades détachées, jusqu'à ce que vous ayez repéré les petits postes boches. Comprends-moi bien: je ne vous demande pas de partir à la chasse, hein? Je veux seulement que vous me donniez l'emplacement exact des petits postes allemands, et, si c'est possible, la distance qui les sépare des nôtres. Il s'agit de faire vite et sans bruit. Le mieux serait qu'il ne soit pas tiré un seul coup de fusil.
— C'est moche, dit Butrel.
— C'est épouvantable, au contraire! Pense donc c'est bien plus calé de ramper jusquous leur nez sans faire craquer une seule branche, que de vous coller derrière un arbre pour descendre chacun le vôtre, quitte à vous trotter après sans avoir rien vu.
— C'est vrai, ça, mon lieutenant.
— Et d'ailleurs, je ne fais que te transmettre un ordre. C'est le commandant qui t'a

désigné. Ainsi...
Butrel esquissa un sourire qui ne s'épanouit pas. Il est flatté d'avoir été choisi, se sachant brave et content que d'autres le lui disent; il tient pourtant à montrer qu'il s'en moque.
— Alors, mon lieutenant, quand est-ce qu'on part?
— Mais, tout de suite.
Il écarce contre sa semelle le bout de sa cigarette qui ne quitte jamais sa lèvre, passe sous son menton la jugulaire de son képi, saisit son fusil d'un geste adroit et vif et, l'assurant sous son bras, il pousse les cartouches une à une, dans le magasin.
— Psst! Beaurain! Tu y es?
Beaurain se lève avec lenteur. Son visage placide ne reflète même pas la résolution intérieure qui transparait dans les yeux de Butrel; mais son corps trapu, ramassé, tout en muscles, la souplesse tranquille de son allure, et la seule étirement de sa main large autour du fût de son Lebel suffiraient à me donner confiance si je ne connaissais pas dès longtemps son courage et son infrangible fermeté.
Butrel devant, Beaurain derrière, ils s'en vont. Nos yeux les suivent. Les bois autour de nous se taisent. Nous n'osons remuer, ni tousser, ni parler, tellement le moindre bruit s'exploite dans le silence. Ils pénètrent dans ce silence, s'y enfouissent, y disparaissent. Nous saisissons encore, de nos regards tendus la pensée brusque, entre deux arbres, d'un coin de capote bleue; puis plus rien; nous retombons à mi-pente, contre le mur d'argile, le toit de feuilles mouillées effleurant nos têtes et l'immuable silence pesant sur nous.
Je regarde mes hommes: ils restent immobiles, assis, demi-couchés, en des attitudes

qui semblent d'indifférence ou d'ennui; mais ils ont tous, fréquemment le même geste de tête haussé par-dessus le parapet le même ardent appel des yeux vers les taillis lointains, qui nous cachent maintenant ceux qui viennent de nous quitter.
Je ne peux plus savoir depuis quel temps ils sont partis. Une heure?... Cinq minutes? Je n'ai plus conscience du glissement des secondes...
Et tout à coup, dans le calme poignant de l'espace, un coup de feu claque, si cruellement brutal que j'ai dû mordre ma lèvre pour contenir le cri jaillissant de ma poitrine. Un long sursaut a couru sur les échinés des hommes; ils se regardent les uns les autres, pendant que s'amplifie monstrueusement, d'un bout à l'autre du ravin, la résonnance éclatante qui décuple sous bois la détonation des fusils.
— C'est Butrel qui a tiré, dit Pannechon.
Le crépitement désordonné de quelques Mauser lui coupe un instant la parole. Une balte siffle en l'air, très haut; puis une autre, qui vient ricocher, passe en ronflant à quelques mètres de ma droite. Pannechon reprend la voix basse:
— C'coup-ci, mon lieutenant, c'est les Boches. Il y aurait du vilain que ça ne m'étonnerait pas...
— Tais-toi donc, imbécile!
La vibration de tous mes nerfs a été cause que j'ai lancé ce mot rudement, comme j'aurais décoché un soufflet. Mais aussitôt la mine chagrine du pauvre garçon, le regard contrit qu'il appuie sur le mien, provoquent en moi une bienfaisante accalmie. J'accepte mieux le silence qui nous enveloppe à nouveau, le vaste silence qui retombe sur les bois, submergeant les hautes futaies, les taillis, les buissons,

toutes ces branches et toutes ces feuilles dont l'immobilité, en cet instant, semble une dérision à notre inquiétude.
— Ah!... dit Pannechon.
— Tu vois?
— Oui, mon lieutenant. Butrel: il n'en fait pas; il roule déjà une cigarette... Oh! ça va! Y a Beaurain derrière.
Je quitte aussitôt la tranchée, pour monter au-devant des deux hommes. Butrel m'aperçoit, et ses lèvres minces s'entr'ouvrent dans un franc sourire.
— Eh bien?
— Voilà, mon lieutenant... Une seconde, s'il vous plaît, qu'allume ma sèche.
Il tire quelques étincelles d'un briquet à silex, souffle sur la mèche d'amadou pour en activer la combustion, puis aspire deux longues bouffées, en rentrant les joues et arrondissant la bouche.
— Là, j'suis à vous... Alors on est montés tous les deux, Beaurain à gauche et moi à droite, en s' regardant de temps en temps pour n'pas se délier. On a compté nos pas à partir des tranchées du haut: 60 des miens, allongés à 80 centimètres jusqu'au premier boche que j'ai vu. C'est bien ça Beaurain:
— Oui.
— Bon, t'm'plais, t'gaspilles pas ta salive, c'est moi qui garde le crachoir. Mon lieutenant, ils n'ont pas de tranchée continue à la li-sière, rien qu'des trous d' sentinelles alignés, sous des p'tits sapins qui bordent le bois. S'y a une tranchée, elle est en plaine. J'ai bien eu envie d'y aller voir; mais en plein jour, sans blague, y a pas plan.
Butrel parle d'une petite voix au timbre presque enfantin, au débit égal et lent; il me regarde, tout en parlant, sans que je

puisse voir au fond de ses yeux bleus même le reflet d'une émotion.
— Mais ce boche que tu as vu? Ces coups de fusil que nous avons entendus?
Un sourire éclairé le mince et dur visage.
— Ben oui, il y en avait un qui s'était sorti d'son trou... Mais j'vous jure, mon lieutenant, qu'j'aurais pas tiré, si c'tidiot-là ne m'avait pas sauté sur son flingue... En somme, je l'ai pas zigouillé; c'est lui qui s'est suicidé.
— Tu l'as?
— Un peu! Voyons, vous pensez pas que j'allais le loper à 15 mètres, zut! Vous avez du tabac mon lieutenant?... Merci!... Oh! non pas tout l'paquet; la moitié m'suffit... Cela fait qu'comme ça, n'est-ce pas? tout l'monde est content: vous, vous avez l'enseignement complet; moi, j'ai mon boche; et la patrouille est enterrée... A vot' service pour la prochaine!

ABONNEMENTS

Nos abonnés peuvent acquitter sans frais leur abonnement pour le 2ème semestre 1917 en versant le montant à notre compte de chèques postaux, No II 584, d'ici au 14 juillet.

Passé ce délai, l'abonnement sera perçu en remboursement.

Le prix de l'abonnement sans « Bulletin officiel » est de fr. 3.25 pour 6 mois et de fr. 6.50 pour l'année. Avec Bulletin officiel fr. 4.— pour 6 mois et fr. 8.— pour l'année.

— Tu vas donc, ma chère enfant, commencer les préparatifs. Il y a un train ce soir. Le grand-père n'ent que cette réponse:
— Comptez-vous donc de l'emmenner aujourd'hui? Elle n'aura peut-être pas le temps. Il faudrait être prêt dans une heure.
Mais le banquier avait rapidement réfléchi:
— Soit, de mon côté je ne puis attendre. Il faut que je parte ce soir. J'ai des rendez-vous demain-matin. Et puis, il faut bien aussi prévenir à la Ferrandière, voir la supérieure. Je ne peux pas arriver sans crier gare et dire: « Prenez-moi cette fille indisciplinée et mettez-la à l'abri d'elle-même. » Ne fut-ce que pour la sauvegarde de mon amour-propre et du sien, il faut y mettre des formes.
Il s'adressait maintenant à M. Girardot:
— Demain, dans l'après-midi, je ferai une visite à la supérieure. Donc, après-demain, Gratiennette pourra s'installer à la Ferrandière. Elle se refuse à revenir chez moi. A vrai dire j'aime autant ne pas me voir obligé de mettre dans la confidence de cette sottise histoire une personne à laquelle ma fille a obstinément voulu rester étrangère. Je vous demande donc comme un service, dès que Gratiennette aura achevé ses préparatifs, de vouloir bien la conduire vous-même à u couvent. D'ici-là, je compte qu'il ne se passera rien autre ici, que ce qui s'est passé sous mes yeux. Pendant ces deux ou trois jours, je ne veux pas que ma fille revienne ce jeune homme.
— Elle ne le reverra pas, répondit la grand-mère. C'est moi qui vous le garantis. Elle me met dans l'obligation de ne pas la perdre de vue. C'est dur, à mon âge, avec ma petite-fille, de débiter dans ce rôle de geôlière. Mais, puisqu'elle m'y contraint...
(A suivre)

marie, pour la joie ou la douleur de toute ma vie à moi. C'est à moi que je dois penser et non pas à vos rancunes, qui tiennent donc, dans votre cœur, bien plus de place que votre affection pour votre enfant?
— Bref, si je refuse, que feras-tu?
Elle baissa la tête:
— J'attendrai, mon père.
— Quoi?
— Tu le sais bien: le moment où ton refus ne me sera plus un obstacle.
— Alors, révoltés tous deux, où irez-vous? De quoi vivrez-vous? Il a deux ou trois mille francs de solde.
— Il a la fortune de sa mère qui est morte comme la mienne.
Et elle ajouta tristement:
— Qui est oubliée, comme ma pauvre maman l'est chez toi!
Il se cabra sous le reproche qu'au fond de sa conscience il savait bien mériter:
— Parfait! Je vois que tout est arrangé, combiné...
Et se retournant brusquement contre les grands-parents qui en perdaient la voix:
— Je ne vous félicite pas, madame Girardot, de la façon dont vous avez surveillé cet enfant.
— C'est inouï! C'est odieux! gémissait la bonne femme. Elle parle maintenant comme l'autre... comme la pauvre malheureuse dont elle est le portrait vivant. Elle se révolte contre elle!
— Ah non! déclara rudement le banquier, que la colère gagnait peu à peu. Non. Cela n'ira pas jusqu'à ce point. Je ne suis pas un père de comédie; et, pendant un an encore, j'ai le droit de faire respecter mon autorité.
— Je ne songe pas à m'y soustraire. Je ne vous demande rien. Laissez-moi comme je

suis. Ce n'est pourtant pas la révolte, cela!
— Des mots. Au surplus, j'estime le temps venu de passer aux faits.
Il réfléchit un moment, pendant que les grands-parents gardaient le silence, pendant que la bonne-maman essayait ses yeux, ses pauvres yeux qui voyaient cette cruelle enfant, pâle, résolue, indomptable. Ah! indomptable et cruelle comme l'autre!
Mais le banquier, de sa voix tranchante des jours d'orage:
— Je ne fais appel ni à ta sensibilité, ni à ton respect. Je me rends compte que ce serait inutile et nous n'en sommes plus aux questions de sentiment. Je résume donc l'assituation. Je suis venu ici pour te proposer un mariage qui agréé à tes grands-parents et à moi, meilleurs juge que toi, veuille le croire, de ce qui peut assurer ton bonheur. Tu refuses?
— Oui, mon père. Je suis désolée de te résister...
— Ne prends pas la peine d'enguirlander ton refus. Il est formel?
— Oui.
Et pourtant qu'elle éprouvait un grand coup au cœur, il continua, avec un sourire crispé:
— Non. Tu me prends, en ce moment, pour un imbécile et tu as tort. Je sais fort bien que tu continuerais très volontiers, sous les yeux malheureusement trop peu clairvoyants de ton grand-père et de ta grand-mère, le flirt que tu as silencieusement commencé. Je sais fort bien que tu prendrais patience en comptant les jours qui te séparent de ta majorité. Mais ce rôle de Cassandre, qui me déplaît pour ton grand-père ne me convient pas davantage pour moi. Quand tu seras majeure, tu agiras à ton gré. D'ici là, tu feras ma volonté. Je vois que j'ai de la difficulté à te le faire

rien; tu vas en changer, ma chère.
Elle avait tout prévu, excepté cela. Et, usant de toutes les armes pour cette lutte désespérée:
— Ah! non, s'écria-t-elle audacieusement, non, je ne veux pas revenir à la maison... non. J'ai des raisons... tu les connais. Et celles-là, je te défie bien de ne pas les respecter. D'ailleurs, tu sais aussi à qui tu déplaçais en me ramenant chez toi. Et jamais tu n'as hésité: plutôt que de déplaire à la femme, tu as, chaque fois, fait bon marché de mes chagrins et de mes peines...
Les grands-parents détournaient les yeux; ils allaient s'apitoyer, prendre parti, peut-être, pour la petite orpheline qui se défendait farouchement, en rappelant quelle était la cause première de tout cela.
M. Delestang vit qu'il fallait brusquer le dénouement.
— Soit, je ne te forcerai pas à rentrer chez moi, puisque tu t'y déplaçais si fort.
— Je ne m'y déplaçais pas, fit-elle sourdement, j'y suis malheureuse.
— Soit, mais il y a un endroit où les jeunes filles de ton âge ne se considèrent pas comme malheureuses, où elles restent très fréquemment jusqu'à leur majorité. Et tu vas me faire le plaisir d'y retourner.
— Au couvent!
— Au Sacré-Cœur de la Ferrandière, oui.
— Tu veux, moi, que je m'enferme?
— Au moins, là, je serai sans inquiétude sur ton compte et tu ne risques pas de te compromettre à des flirts de grands chemins qui doivent déjà alimenter les cancans de tous les paysans de Saint-Romain.
— Je t'en prie, mon père... Rien ne saurait m'être plus désagréable, rien de plus odieux!
— Je t'ai dit ma volonté. Chez moi ou à

la Ferrandière, choisis.
— Si je te promettais, tiens; si je te promettais de ne plus le revoir!
— Me promettrais-tu de l'oublier?
— Ah! cela, non, s'écria-t-elle fièrement. Mais pas plus au couvent qu'ici.
— Seulement, j'aime te savoir au couvent, moi. Et je suis sûr, monsieur et madame Girardot que vous approuvez entièrement la résolution à laquelle me contraint à la rébellion votre petite fille.
Elle alla à ses grands-parents d'un regard éperdu.
Ils ne répondirent rien. M. Girardot eut un gémissement, Mme Girardot un lamentable soupir.
S'ils avaient voulu cependant ils auraient empêché cette chose humiliante, ridicule.
Ils auraient pu dire: « On ne renvoie pas au couvent une fille de 20 ans. Nous la gardons. En lui rendant votre maison insupportable, vous avez vous-même renoncé à vos droits de père! »
Et puis, quels droits? Il n'y a plus de lettres de cachet. On n'emprisonne plus des enfants à qui, dans quelques mois, il faudra rendre des comptes de tutelle.
Ces rigueurs surannées font hausser les épaules. Une fille à la veille de sa majorité a le droit, si elle le préfère, de rester chez ses grands-parents, d'y rester sans qu'on puisse l'en faire sortir. Il n'y a pas de tribunal qui, dans ces conditions, obligerait un enfant en désaccord avec son père à se soumettre à de tels caprices!
Eh bien, non ils ne disaient rien de tout cela. Ils approuvaient. Leur silence affirmait qu'ils ne la protégeraient pas, qu'ils ne lui donneraient pas — quand même — un asile.
Et lorsque M. Delestang ajouta:

— Tu vas donc, ma chère enfant, commencer les préparatifs. Il y a un train ce soir. Le grand-père n'ent que cette réponse:
— Comptez-vous donc de l'emmenner aujourd'hui? Elle n'aura peut-être pas le temps. Il faudrait être prêt dans une heure.
Mais le banquier avait rapidement réfléchi:
— Soit, de mon côté je ne puis attendre. Il faut que je parte ce soir. J'ai des rendez-vous demain-matin. Et puis, il faut bien aussi prévenir à la Ferrandière, voir la supérieure. Je ne peux pas arriver sans crier gare et dire: « Prenez-moi cette fille indisciplinée et mettez-la à l'abri d'elle-même. » Ne fut-ce que pour la sauvegarde de mon amour-propre et du sien, il faut y mettre des formes.
Il s'adressait maintenant à M. Girardot:
— Demain, dans l'après-midi, je ferai une visite à la supérieure. Donc, après-demain, Gratiennette pourra s'installer à la Ferrandière. Elle se refuse à revenir chez moi. A vrai dire j'aime autant ne pas me voir obligé de mettre dans la confidence de cette sottise histoire une personne à laquelle ma fille a obstinément voulu rester étrangère. Je vous demande donc comme un service, dès que Gratiennette aura achevé ses préparatifs, de vouloir bien la conduire vous-même à u couvent. D'ici-là, je compte qu'il ne se passera rien autre ici, que ce qui s'est passé sous mes yeux. Pendant ces deux ou trois jours, je ne veux pas que ma fille revienne ce jeune homme.
— Elle ne le reverra pas, répondit la grand-mère. C'est moi qui vous le garantis. Elle me met dans l'obligation de ne pas la perdre de vue. C'est dur, à mon âge, avec ma petite-fille, de débiter dans ce rôle de geôlière. Mais, puisqu'elle m'y contraint...
(A suivre)